



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Genève | 9 mars 2022

## Une nouvelle plateforme pour la diplomatie du patrimoine culturel

L'UNIGE lance une plateforme pour la diplomatie culturelle destinée à accompagner la restitution de biens culturels spoliés.

Tableaux, sculptures, céramiques, vestiges archéologiques: de nombreux biens culturels issus de spoliations passées dorment encore dans les réserves des musées et dans les greniers de certains particuliers. Pour encourager leur restitution, l'Université de Genève (UNIGE) lance une plateforme pour la diplomatie culturelle. Elle accompagnera les États, les communautés, les musées et les particuliers dans la restitution de ces objets à leurs propriétaires ou leur pays d'origine. Cette initiative vise notamment à favoriser la justice transitionnelle en participant à la reconnaissance de certaines exactions passées. A ce jour, l'UNIGE a déjà participé à plusieurs restitutions, dont celles d'une icône chypriote du 18e siècle fin février et d'un sarcophage romain du IIe siècle en septembre 2017.

Quelles sont les démarches pour restituer un bien culturel détenu illicitement, de manière volontaire ou non? Après avoir mis en ligne la base de données **ArThemis** (2010), destinée à répertorier les décisions prises en la matière, le Centre universitaire du droit de l'art de l'UNIGE lance une plateforme pour la diplomatie du patrimoine culturel. L'objectif est de proposer aux États, communautés, institutions et particuliers un lieu à la fois physique et **virtuel** pour déclarer la possession d'un objet de provenance délicate en toute confidentialité. La plateforme fournira également un accompagnement tout au long du processus de restitution.

«Nous souhaitons inciter les personnes détenant ce type de biens à les restituer. Les personnes souhaitant récupérer des objets dont elles ont été dépossédées pourront aussi faire appel à nous», explique Marc-André Renold, directeur du Centre universitaire du droit de l'art de l'UNIGE et initiateur du projet. Des formations aux principes juridiques permettant d'obtenir une restitution seront également proposées.

### Favoriser la justice transitionnelle

«Il s'agit véritablement d'une plateforme pour la diplomatie culturelle, poursuit Marc-André Renold. Restituer ce type d'objets ou d'œuvres peut en effet s'avérer très utile pour améliorer les relations entre certains pays en favorisant la justice dite transitionnelle.» Une telle démarche peut notamment participer à la reconnaissance de certaines exactions commises par le passé, par l'un ou l'autre des acteurs impliqués. «A terme, l'ambition est de faire de Genève une plateforme incontournable dans ce domaine comme elle l'est par exemple déjà dans celui de l'arbitrage commercial international».



© Marc-André Renold

Le Centre universitaire du droit de l'art de l'UNIGE a notamment participé à la restitution d'une icône chypriote à son pays d'origine, le 23 février dernier.

Illustrations haute définition

Marc-André Renold a accompagné plusieurs restitutions importantes ces dix dernières années. En 2017, son implication avait notamment permis de rendre un sarcophage romain du II<sup>e</sup> siècle à son pays d'origine, la Turquie. Découvert dans un entrepôt des Ports Francs à Genève, il était détenu par un marchand d'antiquités qui en avait hérité de son père. Le spécialiste souligne: «Il peut s'agir du produit du trafic illicite des biens culturels, mais il arrive aussi que des personnes ou des institutions se retrouvent malgré elles en possession de tels objets.»

### **Restitution en cours**

Plus récemment, Marc-André Renold a été l'artisan de la restitution à l'Eglise de Chypre d'une icône chypriote du 18<sup>e</sup> siècle. Celle-ci avait été acquise à Chypre dans les années 70 par un officier anglais en service sur l'île pendant le conflit opposant chypriotes grecs et turcs. Selon la volonté du fils du militaire, qui a fait appel aux services du Centre universitaire du droit de l'art de l'UNIGE, le tableau a été remis aux autorités religieuses du pays le 23 février dernier. Dans le cadre de la nouvelle plateforme, une nouvelle restitution est en cours de traitement. Il s'agit de deux vases étrusques acquis par un couple de Genevois dans les années 70. Leurs descendants souhaitent aujourd'hui les restituer à l'Italie, leur pays d'origine.

L'équipe de la plateforme se compose actuellement de trois collaborateurs/trices: Marc-André Renold, Alessandro Chechi (chargé de cours au Centre universitaire du droit de l'art) et Morgane Desboeufs (assistante au Centre universitaire du droit de l'art).

## contact

### **Marc-André Renold**

Professeur ordinaire  
Centre universitaire du droit de l'art  
Faculté de droit

+ 41 22 379 80 75

Marc-Andre.Renold@unige.ch

### **UNIVERSITÉ DE GENÈVE**

#### **Service de communication**

24 rue du Général-Dufour  
CH-1211 Genève 4

Tél. +41 22 379 77 17

media@unige.ch

www.unige.ch